

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Considérant l'arrêté ministériel du gouvernement du Québec, du 4 juillet dernier, qui permet aux organismes municipaux un retour à la normale (avec présence du public) pour la tenue des assemblées de conseil en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène ou le maintien des règles en vigueur depuis le début de la pandémie (absence du public).

Sous la présidence de Marc-Antoine Pelletier à titre de Maire et Nathalie Lyrette, comme secrétaire.

Valérie Roberge	siège no : 1
Christiane Blouin	siège no : 2
Stéphanie Blouin Lacasse	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5
Charles Beauchemin	siège no : 6

RÉSOLUTION
46-05-21

En conséquence, il est proposé par la conseillère Stéphanie Blouin- Lacasse, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu que le conseil municipal accepte que la présente séance du 10 mai 2021 soit tenue avec public tout en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène.

OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 10 MAI 2021

RÉSOLUTION
47-05-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la séance du 10 mai soit ouverte.

ADOPTÉE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION
48-05-21

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

ADOPTION DES MINUTES DU 12 AVRIL 2021

RÉSOLUTION
49-05-21

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance ordinaire du 12 avril 2021 telles que lues et présentées.

ADOPTÉE

Rémunération des employés		3 464,72 \$
Rémunération des élus/Maire	496,23\$	496,23 \$
Conseillers	166,12\$	<u>830,60 \$</u>
		4 791,55 \$
<u>Dépenses fournisseurs</u>		57 530.99 \$
Total des dépenses de mai		62 322.54 \$
<u>Revenus d'avril</u>		
Taxes municipales		3 177,34 \$
Tourisme Amos Harricana/Projet ponts couverts		9 270,00 \$
Global star/Vente téléphone satellite		<u>200,00 \$</u>
TOTAL		12 647,34 \$

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

ADOPTION DES PAYABLES DE MARS

RÉSOLUTION
50-05-21

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'adopter les payables de mai au montant de **4 791.55 \$** pour les salaires des élus et employés, **57 530.99 \$** pour les fournisseurs et **12 647.34 \$** pour les revenus d'avril tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

Correspondance

4.0

APPEL DE PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME FLIC

ATTENDU QUE la Municipalité de Rochebaucourt appuie le projet de demande d'aide financière au FLIC concernant les soupers/spectacles au centre communautaire de Rochebaucourt.

ATTENDU QUE les personnes autorisées pour agir au nom de l'organisme dans le cadre de la demande d'aide financière et autorisées à signer tous documents en lien avec le projet sont Nathalie Lyrette, directrice générale et/ou Martine Lampron, agente de développement;

RÉSOLUTION
51-05-21

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse et unanimement résolu que la Municipalité de Rochebaucourt appuie la demande d'aide financière pour la demande financière du FLIC et que les signataires autorisées à signer tous documents en lien avec le projet sont Nathalie Lyrette, directrice générale et/ou Martine Lampron, agente de développement.

ADOPTÉE

4.1

APPEL DE PROJETS DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION FÉDÉRALE : POUR LES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ POUR LE PROJET « REVITALISATION DU SENTIER DES RAPIDES »

ATTENDU QUE la Municipalité de Rochebaucourt appuie le projet de demande d'aide financière de la subvention fédérale pour les collectivités en santé pour le projet « Revitalisation du sentier des Rapides »

ATTENDU QUE les personnes autorisées pour agir au nom de l'organisme dans le cadre de la demande d'aide financière et autorisées à signer tous documents en lien avec le projet sont Nathalie Lyrette, directrice générale et/ou Martine Lampron, agente de développement;

RÉSOLUTION
52-05-21

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que la Municipalité de Rochebaucourt appuie la demande d'aide financière pour la demande financière de la subvention fédérale pour les collectivités en santé pour le projet « Revitalisation du sentier des Rapides » et que les signataires autorisées à signer tous documents en lien avec le projet sont Nathalie Lyrette, directrice générale et/ou Martine Lampron, agente de développement.

ADOPTÉE

4.2

RÉPARATIONS PONTS/RÉSOLUTION

RÉSOLUTION
53-05-21

Il est proposé par le conseiller Charles Beauchemin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu de faire les travaux de restauration sur le pont du 7^e et 8^e Rang est de Rochebaucourt.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.3 ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU SECTEUR DES COTEAUX

ATTENDU QUE suite à une rencontre le 20 avril dernier entre les directrices générales, directrice générale adjointe et les maires il a été discuté d'une étude de faisabilité des municipalités;

ATTENDU QU'IL a été décidé qu'à la prochaine réunion de chacun des conseils il serait adopté une résolution pour accepter de faire une étude de faisabilité avec l'aide du MAMH;

ATTENDU QU'UN comité de travail doit être formé pour faire cette étude;

ATTENDU QUE les membres du comité de travail seront le maire, la directrice générale, la directrice générale adjointe, l'inspecteur municipal ainsi que deux conseillères;

RÉSOLUTION
54-05-21

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse et unanimement résolu qu'une étude soit faite pour la faisabilité du secteur des Coteaux, que l'aide du MAMH sera demandée et que les membres qui feront partis du comité de travail pour la municipalité de Rochebaucourt seront le maire, la directrice générale, la directrice générale adjointe, l'inspecteur municipal et deux conseillères.

ADOPTÉE

4.4 AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

La secrétaire informe le conseil qu'un avis de motion doit être pris concernant la politique de gestion contractuelle.

AVIS DE MOTION

La conseillère Louise Morin donne l'avis de motion pour faire le règlement.

4.5 DÉPÔT PROJET RÈGLEMENT GESTION CONTRACTUELLE/RÉSOLUTION

RÉSOLUTION
55-05-21

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu de faire le dépôt du projet de règlement 107 concernant la gestion contractuelle qui sera adopté à une séance ultérieure.

ADOPTÉE

4.6 SOUTIEN À LA RELOCALISATION CENTRE DE BÉNÉVOLAT VALLÉ-DE-L'OR/RÉSOLUTION

En attente de plus d'informations avant d'aller de l'avant pour le soutien.

4.7 ACCEPTATION EMPLOI-CANADA

La secrétaire informe le conseil municipal que la demande de subvention pour emploi été Canada 2021 a été acceptée et que nous sommes en démarche pour trouver un employé.

4.8 VENTE NIVELEUSE ET MISE À JOUR DOSSIER ASSURANCES

ATTENDU QUE la compagnie d'assurances a besoin de la résolution de la vente de la niveleuse pour mettre à jour notre dossier;

ATTENDU QU'IL est temps de faire une mise à jour complète du dossier d'assurances car les bâtiments ne sont pas assurés adéquatement s'il arrivait un événement et que l'on devrait reconstruire un des bâtiments;

ATTENDU QU'UNE évaluation de chaque bâtiment devra être faite par un évaluateur agréé pour avoir le juste coût de reconstruction et pour pouvoir profiter d'une prime de 10% sur le montant annuel des assurances;

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

RÉSOLUTION
56-05-21

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu que la Municipalité de Rochebaucourt confirme la vente de la niveleuse John Deere 1978 en décembre 2019, qu'une soumission sera demandée pour effectuer l'évaluation des bâtiments municipaux par un évaluateur agréé et que le dossier des assurances soit mis à jour.

4.9
RÉSOLUTION
57-05-21

RÉSOLUTION RECYC-QUÉBEC RAPPORT ANNUEL

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu que le rapport annuel 2020 de Recyc-Québec soit préparer et envoyer.

ADOPTÉE

4.10 PAUSE

Il y a une pause de 15 minutes.

4.11 INFORMATIONS CONSEILLERS

La conseillère Christiane Blouin demande s'il serait possible d'envoyer des lettres à Jean-Marie Sylvain pour faire le ménage de son terrain et à sa voisine car elle ne respecte pas le règlement pour chien même après plusieurs avertissements et elle est même agressive avec les autres citoyens.

Le conseiller Charles Beauchemin demande s'il est possible d'entrer en contact avec Hydro-Québec pour faire la réparation d'un poteau de téléphone brisé par le mauvais temps cet hiver.

La conseillère Louise Morin demande si la municipalité n'aurait pas des ponceaux à vendre pour la cellule d'aménagement des Coteaux.

4.12 INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire informe le conseil municipal qu'il va regarder avec l'employé municipal pour connecter la fontaine différemment pour qu'elle fonctionne à son plein potentiel et ensuite nous pourrons procéder à son ouverture. Lorsqu'il y a eu les tests de sols il y a quelques semaines les trous n'ont pas été tous refermés. Une rencontre pour les maternités porcines a eu lieu jeudi passé, Sébastien doit contacter Olymel pour la validité du projet. Il y aurait possiblement une forte hausse des coûts pour les vidanges de fosses septiques. Si jamais la compagnie Résolu d'Amos réouvre ça va être sur un autre projet. À La Sarre le projet est le bioplastique. La MRC donnera de l'argent aux municipalités pour renforcer leurs sites internet et il y aura même une subvention allouée à ce projet. Le total devrait être au montant d'environ 8 000.00\$ par municipalité. Il y a 500 ponts en Abitibi et le MTQ travaille présentement sur 250 ponts.

4.13 VARIA

SIGNATAIRES CHARTE DE PARTENARIAT MAISON DU TOURISME/RÉSOLUTION

RÉSOLUTION
58-05-21

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par le conseiller Charles Beauchemin et unanimement résolu d'autoriser la directrice générale de signer la charte de partenariat de la maison de tourisme.

ADOPTÉE

DÉPÔT RAPPORT AUDIT CMQ/RÉSOLUTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport d'audit de performance portant sur la formation en éthique et déontologie des membres du conseil;

ATTENDU QUE ce rapport a été déposé en séance ordinaire du conseil du 10 mai 2021;

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

RÉSOLUTION
59-05-21

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Stéphanie Blouin-Lacasse et unanimement résolu que les membres du conseil de la Municipalité de Rochebaucourt ont pris connaissance du rapport d'audit de performance portant sur la formation en éthique et déontologie des membres du conseil et que ce rapport a été déposé à la séance ordinaire du 10 mai 2021.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION RECENSEMENT 2021

RÉSOLUTION
60-05-21

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu que le conseil de la municipalité de Rochebaucourt soutient le Recensement de 2021 et encourage toutes les personnes qui y résident à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent les programmes et les services au profit de notre collectivité.

ADOPTÉE

CREAT/ADHÉSION ANNUELLE

Le conseil municipal a décidé de ne pas renouveler l'adhésion au CREAT pour l'année 2021.

4.12 PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée étant terminée, la conseillère Christiane Blouin propose la levée de l'assemblée.

Marc-Antoine Pelletier, maire

Nathalie Lyrette, sec, très